

À COMPTER DU 23 JUIN 2025

L'ACCUEIL DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE DREUX ÉVOLUE

ACCUEIL GÉNÉRAL

Uniquement

Le lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de **8h30 à 12h15** et de **13h15 à 15h30** et

Le mardi de **08h30 à 12h15**

POINT D'ACCUEIL NUMÉRIQUE

pour l'aide aux démarches dématérialisées
(certificat d'immatriculation, permis de conduire, titre de séjour...)

Accès uniquement sur rendez-vous

Prise de rendez-vous par téléphone au **02.37.27.70.69**

Le mardi matin de 08h30 à 12h et le jeudi après-midi de 13h15 à 15h30

ou par mail à **pref-pan-dreux@eure-et-loir.gouv.fr**

Un rendez-vous vous sera proposé durant les horaires d'ouverture de la Sous-préfecture.

Uniquement pour les personnes résidant dans l'arrondissement de Dreux